

Délibération n°2022-129

Date de la convocation : 9 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	40
- dont « pour » :	40
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

**Objet : Subvention exceptionnelle à l'association Hope Team East –
projet Cap Optimist**

Le mardi 15 novembre 2022 à 18h45

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Mimbaste, salle des associations, sous la présidence de Jean Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Corinne de PASSOS, Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Lionel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Véronique GOMES, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Marie-Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE,

Suppléant : Rachel DURQUETY par Delphine DAUBIAN,

Procurations : Philippe LABORDE à Véronique GOMES, Marie-Hélène SAGET à Bernard MAGESCAS, Serge LASSERRE à Jean-Marc LESCOUTE, Roland DUCAMP à Francis LAHILLADE, Didier SAKELLARIDES à Gisèle MAMOSER, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS à Liliane MARBOEUF, Stéphane BELLANGER à Valérie BRETHOUS, Sandrine DARRICAU-DUFAU à Christel ROLLO, Sophie ROBERT à Roger LARRODE

Absents : Thierry CALOONE, Patrick VILHEM, Thierry LE PICHON, Guy BAUBION BROYE, Alain DIOT

Secrétaire de séance : Jean Luc SEMACOY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les Statuts de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans,

CONSIDERANT le courrier de demande de l'association en date du 13 septembre 2022.

CONSIDERANT la présentation du projet par l'association en bureau le 12 septembre 2022.

CONSIDERANT la présentation du projet en conférence des maires le 8 novembre 2022.

Monsieur le Président expose à l'assemblée le projet Cap Optimist organisé par l'association Hope Team East, une expédition sportive de plus de 8 000 km. Ainsi, début 2023 ce sont six « waterwomen » qui vont tenter la traversée du Pacifique de Lima à Moorea en paddle board à la force des bras.

Le don à cette manifestation solidaire consiste à acheter des kilomètres (1km=100€). Les fonds sont dédiés pour 60% au programme « Super Optimist » à destination des enfants malades et aux programmes pédagogiques de prévention sport et santé dans les écoles et pour 40% dédiés à l'expédition sportive, médicale et scientifique.

Monsieur le Président propose d'acheter 3kms par village soit 72kms équivalent à une subvention de 7 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Hope Team East dans le cadre du projet Cap Optimist de 7 200 €
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget principal 2022 de la Communauté de communes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean Marc LESCOUTE